

N° 725 / UB / 2019

DECISION

Le Recteur de l'Université Abderrahmane Mira - Bejaia

- ✓ Vu l'ordonnance n° 06/03 du 15/07/2006, portant statut général de la fonction publique modifier et compléter.
- ✓ Vu le décret exécutif n° 12/194 du 25/04/2012, fixant les modalités d'organisation et de déroulement des examens, et tests professionnels au sein des institutions et administrations publiques.
- ✓ Vu l'instruction n° 01 du 20/02/2013 relative à l'application des dispositions du décret exécutif n°12-194 du 25/04/2012.
- ✓ Vu la circulaire n° 07 du 28/04/2011 relative aux critères de sélection aux concours sur titre pour le recrutement dans les grades de la fonction publique.
- ✓ Vu le plan prévisionnel de gestion des ressources humaines adopté au titre de l'exercice 2019.
- ✓ Vu le procès-verbal du jury d'admission définitive aux concours sur titre pour l'accès au grade de Technicien Supérieur des Laboratoires Universitaires daté le 01/08/2019.

D E C I D E

Article 1 : Les candidats dont les noms ci-dessous désignés sont déclarés admis aux concours sur titre dans le grade de Technicien Supérieur des Laboratoires Universitaires organisé par l'université A.MIRA de Bejaia au titre de l'exercice 2019.

<u>La Liste d'Admission définitive par ordre de mérite</u>						
N° ordre	Classement	Nom	Prénom	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Observation
01	1 ^{er} admis	SAADI	Bouzid	Technicien Supérieur des Laboratoires Universitaires	02	
02	2 ^{ème} admis	HAMMOUCHE	Kamel			
<u>La liste d'attente définitive par ordre de mérite</u>						
N° ordre	Classement	Nom	Prénom	Spécialité	Observation	
01	1 ^{er} L.A	Néant				

18 AOUT 2019

Fait à Bejaia le, _____

Le Recteur

مدير جامعة بجاية

ب. سعيداني

